Image not found or type unknown

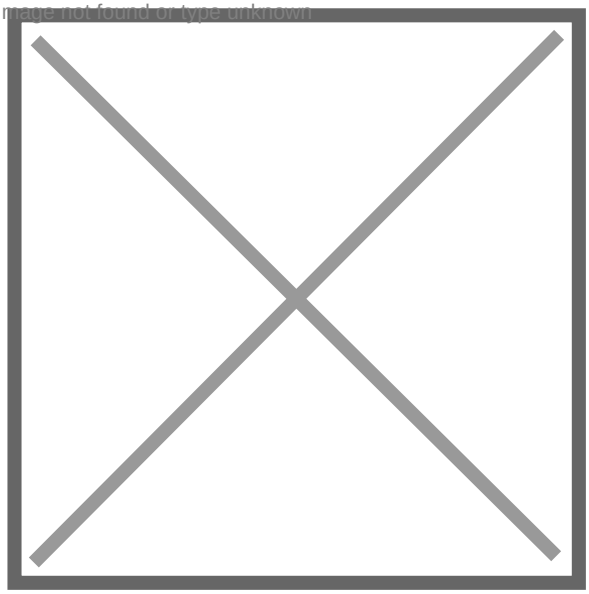

Acusé d'avoir contracté un mariage avec interèt alors que non

Par **nini**, le **06/08/2011** à **13:38**

Bonjour,
jai connu un homme de nationalité français d'origine. je suis en situation irreguliaire il en était conscien il y a temoins. on ce marié après 4 mois. il à pris les devant ma demander en mariage mème vue ma situation j'ai trouvé cela tot nos amis aussi il ma fait comprendre qu'il etait assez mur pour prendre ses decisions qu'il à 2 ans et 29ans et comme on s'aime il ne voit pas pourquoi attendre. il a aidé a faire mes demanche de mon coté est allé avec moi ce presenter a ma famille pour qu'il voient que ce quelqu'un de bien qui veut du serieux. une foi marié il a commencé a me coupé du monde de ma famille de mes amis il ne voulais pas que je fasse quoi que se soit c'est a dire sortir seule avec les enfants ou acheté mème le pain sans lui. a chaque foi qu'il rentrai il controlai mon telephone le fixe et l'ordinateur pour verifier si j'avai pas eu de contacte. 3 jour aprèes le mariage il ma forcé a faire lamour (ma sodomisé) j'avais jamais fait cela. cela c'est repeté il ma bien fait comprendre que il est français avec la garde de ces 2 enfants et que moi je suis en situation irregulière mèmè marié. quand j'avais quelqu'un au telephone ou la famille il menaçai de se suicidé. il mavait menti sur tout sur sa vie je precise que ses parent n'était pas a notre mariage. il ma dit que plus jeune sa mère a abusé sexuellement de lui et que son père la mi a la porte qu'il a fait une tentative de suicide personne ne sent èest inquiété. c'est pour cela qu'il veux pas qu'il soit present. pendant 2 mois on a vecu un calvaire moi et les enfants c'est a peine si il avait a manger parce qu'il dit payé une maison en viager et le fournisseur d'une entreprise qu'il avait il y a un an. quand j'ai pu j'ai prevenu ma famille j'ai quitté le domicile pour me refugier dans ma famille. ne connaissant pas les droit jai rien entreprit pour me proteger. après une semaine il a ramené une autre femme elle française d'origine aussi et a tout fait pour pas que je rentre au domicile. 1 mois passe je rentre je constate qu'il est en train de tout entreprendre pour me faire passer pour une profiteuse qui ne voulais que les papiers. ses temoins de mariage quelque personne qui nous on coutoyé me soutiennent moralement. je suis rentré il a

pris la tv le lit conjugal. je suis dans lappart ses des amis qui m'invite a manger. il a porté pleinte au gendarme il ya une enquète en cour. j'aurai 21ans cette année j'ai aimé cet homme que je ne connaissai aparement pas je ne sais pas quoi fair

Par **mimi493**, le **06/08/2011** à **13:50**

Avez-vous porté plainte immédiatement quand il vous a violé en faisant faire les constats médicaux ?

Par **nini**, le **07/08/2011** à **13:08**

j'y suis allez un soir a la gendarmerie ma famille ma dit de fair une main courante le gendarme ma repondu que ce n'est pas comme sa cela ce passe. avant mon marie avait pris les devant a porté plainte pour difamation soit disant c'est son ex compagne qui me met des chose en tète donc il ma écouté pendant 2 bonne heur et na ecri que ce qui consernait la plainte de Mr. il me disait que si jen parlais se serai sa parole contre la mienne j'avait peur jen est pas parlé plus tot. maintnn pour detourner ce qu'il ma fait il a porter plainte et m'accuse de mariage par interèt aparement il avait pri un huissier qu'il a fait venir un jour ou j'avait tenter de men allez mais il a aplé des ami me cherché il ma dit qu'il se suiciderai si j'en parlais je presise que mon père c'est suicidé et je ne veux pas que l'histoir ce repete je pense qu'il en a jouer, mais il y a des incoherence de date en voulant me faire du mal il declar que jai quitté le domicile a une date alors que des temoins mon vue tout ce temps. je ne sais pas ce qui vas se passer les gendarme sont maintnn en train de faire une enquète il ne me touche plus il en a trouvé une autre donc il fait attention je pense a ne pas mdonner raison. je presise que ses temoins de mariage sont choqué de son comportement et me soutiennt mais juridiquement ne save pas comment maider

Par **mimi493**, le **07/08/2011** à **13:12**

Donc pour résumer, vous n'avez pas porté plainte, vous n'avez pas fait les constats médicaux prouvant le viol. Donc ce n'est pas un argument
Puisque la vie commune est rompue, vous ne pourrez pas renouveler votre titre de séjour pour mariage.

Par **nini**, le **07/08/2011** à **13:16**

on l'a jamais fait il gardai tout les papier

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés